Ambroisie à surveiller en lle de France

L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*, est une plante originaire d'Amérique du Nord, envahissante et dont le **pollen a un très fort pouvoir allergisant**. Depuis 2017, cette plante est règlementée par le code de la santé publique et est qualifiée d'espèce nuisible. Sa répartition en France est très inégale. L'ambroisie est très présente dans certaines régions de France, à l'instar de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En Ile-de-France cette plante est rare et localisée, mais elle menace l'agriculture.



L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle estivale ayant un port buissonnant.

Sa taille varie fortement et peut aller jusqu'à 2 mètres. Une plante coupée à 10 cm peut rapidement développer des tiges latérales qui fleuriront et fructifieront.

Les feuilles sont très découpées et vertes de chaque côté.

Lorsqu'on les froisse, elles ne sentent aucune odeur spécifique (contrairement à l'armoise).

La tige pleine est velue.

Les fleurs mâles verdâtres ne sont pas spectaculaires, elles émettent beaucoup de grains de **pollen très allergisants de fin août jusqu'à octobre**.

Cette plante affectionne l'ensoleillement. Elle a peu d'exigence sur la qualité du sol. Elle se développe dans les terrains remaniés, les friches, les chantiers, les parcelles agricoles, les bords de route et de cours d'eau...

L'ambroisie à feuilles d'armoise n'assure sa reproduction que par les graines. Sa propagation sur le territoire français est due principalement aux activités humaines : déplacement des terres, machines agricoles, semences contaminées ...



Que faire si vous voyez de l'ambroisie à feuilles d'armoise ?

Contactez votre conseiller agricole ou bien FREDON Ile de France (c.ahouandjinou@fredonidf.com)

Signalez la présence d'ambroisie sur la plateforme nationale http://www.signalement-ambroisie.fr.

Et si cela est possible, arrachez les plants.